

Département
D'EURE ET LOIR

REPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT
DREUX

CANTON DREUX 1

MAIRIE
VERNOUILLET

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, le VINGT-DEUX du mois de JANVIER à VINGT HEURES QUINZE, se sont réunis dans la salle du Conseil, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vernouillet, sous la présidence de M. Damien STEPHO, Maire, dûment convoqués le 10 janvier.

La séance a été retransmise par voie électronique.

OBJET :

*Remplacement et
renouvellement des
membres des commissions
municipales*

Date de la
convocation
du Conseil municipal

10 janvier 2025

SG-2025/01 - 04

Acte certifié exécutoire après
transmission aux services
préfectoraux

Publication électronique et mise en
ligne sur le site internet de la
collectivité le

29/01/2025

*Par délégation du Maire,
La DGS,*

C. CORBIER.

Présents :

M. STEPHO, Mme VIGNY, M. MALANDAIN, Mmes LUCAS, BENABI, MANSON, M. RICHARD, Mme BOUGRARA, M. MORIN, Mmes EMOND, MONTIGNY, MM. TRAPATEAU, GLIZE, LOUDIERE, Mmes POMMIER, SENECHAUX, M. AHSAINI, M. CHBABI, Mmes QUERITE, REPARAT, M. SIADOUA, Mme FAVRE.

formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Mme MERABTI à M. MORIN,

Absent excusé : M. KOUEZI.

Absents (es) non excusés (es) : MM. CAN, CHAKOUR, Mme ONAL, M. HOFFMANN, Mme BOUADLA-ABDI, MM. MEBARKI, LAMRINI, Mme PFEIFFER'OVA, M. DAOUD.

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

Nombre de membres votants : 23

Mme Michèle MANSON a été élue secrétaire.

Début de séance : 20 h 15 - Fin de séance : 21h30

Vu la délibération référencée SG_2020_07_05 en date du 3 juillet 2020 portant sur l'installation du conseil municipal,

Vu la délibération référencée SG_2020_07_05, portant sur la création des cinq commissions municipales et la désignation de leurs membres,

Vu la délibération référencée SG_2022_05_01 portant sur la modification de la composition des dites commissions du fait de la démission d'un adjoint, son remplacement et l'installation de M. Maurice SIADOUA en tant que conseiller municipal.

Vu la délibération référencée SG_2022_06_01 portant sur le remplacement de Mme Emilie LAVault démissionnaire de sa fonction de conseillère municipale en date du 13 juin 2022 et de l'installation en date du 29 juin 2022, de Mme PFEIFFER'OVA Martine sur le poste devenu vacant,

Vu la démission de Monsieur Abdessamad YOUNSSI de sa fonction de conseiller municipal en date du 21 septembre 2023,

Vu l'acceptation de siéger en date du 11 octobre 2023 de Monsieur Abdallah DAOUD, suivant sur la liste « *le changement c'est vous* »,

Vu la délibération du 23_11_02 portant sur l'installation de Monsieur Abdallah DAOUD, au titre de conseiller municipal,

Vu la démission de Mme Nadia HENRI de sa fonction de conseillère municipale en date du 12 novembre 2024,

Vu l'acceptation de siéger de Mme Marie-Emilie FAVRE en date du 21 novembre 2024,

Vu la délibération du 27_11_2024 portant sur l'installation de Madame Marie-Emilie FAVRE au titre de conseillère municipale,

Considérant qu'il y a lieu de procéder au remplacement de Madame Nadia HENRI au sein des commissions municipales et que cette désignation devra respecter la représentation à la proportionnelle, il est proposé la candidature de Madame Marie-Emilie FAVRE pour siéger poste pour poste dans les commissions municipales concernées en lieu et place de Mme Nadia HENRI,

Pour mémoire, les commissions municipales sont composées des membres suivants :

♦ **Administration générale – Finances – Ressources humaines**

Vice-Présidente : - Michèle MANSON

Michèle MANSON, Sylvain MALANDAIN, Catherine LUCAS, Karine BENABI, Nicole MONTIGNY, Joël TRAPATEAU, Ludovic LOUDIERE, Mélinda BOUGRARA, Estelle POMMIER, Mélanie SENECHAUX, Khalid CHAKOUR, Kübra ONAL, Najia BOUADLA-ABDI, Youssef LAMRINI, Abdellah DAOUD, Martine PFEIFFER'OVA

♦ -

Vice-Présidente : - Sabrina VIGNY

Sabrina VIGNY, Catherine LUCAS, Karine BENABI, Michèle MANSON, Jean-Pierre RICHARD, Joël GLIZE, Marie-Emilie FAVRE, Engin CAN, Ali AHSAINI, Faïçal CHBABI, Majid MEBARKI, Youssef LAMRINI, Abdellah DAOUD, Martine PFEIFFER'OVA, Maurice SIADOUA

♦ **Education et Famille**

Vice-Présidente : - Karine BENABI

Karine BENABI, Sylvain MALANDAIN, Josiane EMOND, Marie-Emilie FAVRE, Mélinda BOUGRARA, Estelle POMMIER, Sonia MERABTI, Ali AHSAINI, Khalid CHAKOUR, Kübra ONAL, Faïçal CHBABI, Gisèle QUERITE, Najia BOUADLA-ABDI, Abdellah DAOUD, Martine PFEIFFER'OVA

♦ **Solidarité et Logement**

Vice-Présidente : - Catherine LUCAS

Catherine LUCAS, Sabrina VIGNY, Jean-Pierre RICHARD, Nicole MONTIGNY, Joël TRAPATEAU, Marie-Emilie FAVRE, Franck MORIN, Sonia MERABTI, Engin CAN, Ali AHSAINI, Khalid CHAKOUR, Gisèle QUERITE, Majid MEBARKI, Youssef LAMRINI, Martine PFEIFFER'OVA, Maurice SIADOUA

♦ **Amélioration du cadre de vie et Ecologie**

Vice-Président : - Sylvain MALANDAIN

Vice-Président : - Franck MORIN

Sylvain MALANDAIN, Josiane EMOND, Michèle MANSON, Jean-Pierre RICHARD, Nicole MONTIGNY, Joël TRAPATEAU, Joël GLIZE, Ludovic LOUDIERE, Franck MORIN, Mélanie SENECHAUX, Engin CAN, Françoise REPARAT, Daniel HOFFMANN, Youssef LAMRINI, Martine PFEIFFER'OVA, Maurice SIADOUA

Le Conseil municipal est invité à **délibérer sur le renouvellement des membres des commissions** selon la proposition de M. le Maire.

Le Conseil municipal,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

ACCEPTE le remplacement de Mme Nadia HENRI par Madame Marie-Emilie FAVRE au sein des commissions suivantes :

- *Cohésion et Animation du Territoire, Services de Proximité et Démocratie Locale*
- *Education et Famille*
- *Solidarité et Logement*

PREND ACTE de cette nouvelle composition des commissions à compter du 22 janvier 2025.

Pour copie certifiée conforme,

La secrétaire de séance,

Michèle MANSON

Le Maire,

Damien STEPHO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.

Accusé de réception en préfecture
028-212804041-20250122-2025-01-04D-DE
Date de télétransmission : 28/01/2025
Date de réception préfecture : 28/01/2025